

LE REFLET MUNICIPAL

JANVIER 2012

Courrier du mois

Québec-municipal: Invitation à adhérer au portail Québec municipal au coût de 156,65\$ en 2012

Centre des loisirs: Chèque de 4 000 \$ participation financière au projet cabanon-remise

Julie Boulet: Contribution au montant de 4 000 \$ pour le projet cabanon-remise

M.R.C. Mékinac: Chèque de 6250 \$ (2^e versement du montant partiel de la subvention du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet 2 année 2011)

Min. Dével. Durable, Environn.: Ristourne de 6 648 \$ programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles

Mutuelle municipalités Qc: Ristourne de 1 308 \$ assurances

Bernard Thompson: Invitation aux municipalités de Mékinac à appuyer Le Relais pour la vie hivernal de Hérouxville et trousse explicative

Régie gestion mat. résiduelles: Tarification 2012 pour l'enfouissement 59,30\$/tonne métrique

M.R.C. Mékinac: Chèque de 6 250 \$ (3^e versement partiel au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet 11, année 2011)

Fermco Jocelyn Trépanier: Remerciements aux pompiers pour leur professionnalisme lors de l'intervention contre l'incendie à l'usine Fermco et Félicitations au maire pour son dévouement au sein de la communauté

Min. Ress. naturelles: Programme 2012-2013 Soutien à l'ensemencement des cours d'eau

Agence Santé Services sociaux: Subvention aux Premiers répondants, paiement de 3 500\$

Indemnipro: Position de notre compagnie d'assurances sur l'incendie qui a eu lieu près du bâtiment du 660 Route 352: la responsabilité civile de la municipalité ne serait pas engagée

Table Préfets Mauricie: Résolution adoptée par les Préfets de la Mauricie visant à recommander aux conseils des MRC et Villes de la Mauricie de ne pas se prévaloir des possibilités offertes par le nouvel article 47.2 du Projet de loi 101 (véhicules hors route); la circulation des VHR serait interdite entre minuit et 6h du matin

Société d'Habitation Qc: La part municipale 2012 s'élève à 442 \$ pour la contribution de notre municipalité au financement des travaux RAM-C, représentant 10 % du déficit de l'O.M.H.

Min. Transports: Offre à la municipalité pour qu'elle prenne en charge le fauchage des abords des routes appartenant au ministère, pour un montant de 311 \$ par année

Xplornet Communications: Chèque de 8 100 \$ à la municipalité : redevances de 18 mois (janvier 2012 à juin 2013)

Ass. Forest. Vallée St-Maurice: Invitation à une vidéoconférence le 12 janvier sur le thème «20 ans et globe-trotter: le succès international des forêts modèles»

OPP Guylaine Trudel: Demande pour le prêt gratuit des tables et des chaises pour la Fête au village 2012 et demande d'un soutien financier

COMBEQ: Congrès 2012 des officiers municipaux en bâtiment les 26, 27 et 28 avril à Mont-Tremblant

Municipalité de St-Adelphe
Dépôt légal : Janvier 2012

Tirage mensuel :

www.st-adelphe.qc.ca
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
460 copies

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2012
ON PEUT CONSULTER LES PROCÈS-VERBAUX SUR LE SITE WEB www.st-adelphe.qc.ca
OU À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (COPIE PAPIER)

- Demande au Ministère des Transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous travaux effectués en 2012, dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$, puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention.
- Renouvellement et paiement de l'assurance-caution au montant de 210 \$ et de la moitié de la cotisation au montant de 190 \$, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, au coût total de 400 \$. Le montant restant de 190 \$ sera déboursé par M. Daniel Bacon, dir. général.
- Désignation de Messieurs Jacques Thiffault, Mario Defoy, et Michel Perron, pour siéger au sein du Comité consultatif en urbanisme pour la Municipalité et ce, pour une reconduction de mandat d'une durée de deux ans, (Années 2013 et 2014, sièges impairs). Et assistance de M. Tony Trépanier lors des visites effectuées sur les lieux des dérogations.
- Prêt gratuit de la salle municipale au Comité des Aînés et bénévoles de St-Adelphe pour la tenue de la rencontre annuelle intergénérationnelle qui aura lieu le 3 février 2012 et contribution de la municipalité pour l'envoi par la poste de l'invitation qui sera transmise aux citoyens.
- Prêt gratuit de la salle municipale et de la salle du conseil au Comité organisateur du Tournoi de Hockey Bottines, les 10, 11, 12 et 13 février 2012. Une entente de prêt devra être obtenue par le Comité organisateur, auprès du Centre des loisirs, pour le local Le Dôme et le restaurant, ainsi que de la FADOQ pour la salle de l'Âge d'or.
- Autorisation à l'inspecteur en bâtiment M. Tony Trépanier à assister au congrès 2012 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement Québec, les 26, 27, 28 avril 2012, à Mont-Tremblant, le tout au montant de 550\$.
- Rejet de la proposition du Ministère des Transports concernant le fauchage des abords de routes qui sont à l'entretien dudit ministère, puisque le montant de 311 \$ versé par le ministère pour l'exécution des travaux est moindre que le prix qui est facturé à la municipalité par son entrepreneur qui fait les travaux.
- Autorisation à M. Paul Labranche maire, à signer pour et au nom de la Municipalité, les conventions de travail 2012-2013 de Messieurs Daniel Bacon, dir. général, Tony Trépanier inspecteur en bâtiment, Christian Trudel, employé municipal et de Mme Gisèle Thiffault sec. adjointe.
- Nomination de Messieurs Vincent Lambert et Médéric Blanchet à titre de pompiers volontaires au sein du Service incendie de St-Adelphe, sur une période probatoire de 6 mois et la rémunération accordée est celle versée aux pompiers volontaires du Service incendie de St-Adelphe, sans formation
- Modification au circuit de motoneiges accordé au Club Alton pour la saison 2012 : La Municipalité autorise la circulation sur la rue Principale, à la hauteur de la rue de la Chapelle Est jusqu'au pont Odile-Germain-Perron et ce, avant que la rivière Batiscan ne soit gelée; lorsqu'elle sera gelée, les motoneigistes devront emprunter la rue de la Chapelle Est.
- Vente du camion incendie autopompe Chevrolet 1973 à M. Gaston Buisson, le plus haut soumissionnaire, pour un montant de 1 600 \$; l'acquéreur s'engage à prendre le camion tel que vu, sans demander de garantie, ni d'inspection, à assumer les frais de transport, les taxes, les assurances et les immatriculations dudit véhicule
- Demande d'une subvention auprès du Ministère des Ressources naturelles, pour la présentation d'un projet d'ensemencement piscicole dans la Batiscan, et désignation de MM. Paul Labranche et Daniel Bacon mandataires autorisés et ce, dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2012-2013.

SUITE DU RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JANVIER 2012

Remerciements au Centre des Loisirs local pour sa contribution financière au resto-remise installé au terrain de balle

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe et le Centre des loisirs local ont dû procéder à la construction d'un resto-remise au terrain de balle car l'ancienne remise a dû être démolie puisqu'elle était en très mauvais état;

CONSIDÉRANT que ce resto-remise servira d'abri au personnel de soutien (marqueur, responsables du petit resto) et protégera différents équipements et instruments d'entretien utilisés pour la balle et le soccer.

CONSIDÉRANT que le Centre des loisirs de St-Adelphe a versé un montant de 4 000 \$, en soutien à ce projet communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'adresser de sincères remerciements au Centre des Loisirs de St-Adelphe pour sa généreuse contribution dans ce projet communautaire.

Adopté

Remerciements à Madame Julie Boulet députée, pour sa contribution financière au resto-remise

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe et le Centre des loisirs local ont dû procéder à la construction d'un resto-remise au terrain de balle, car l'ancienne remise a dû être démolie puisqu'elle était en très mauvais état;

CONSIDÉRANT que ce resto-remise servira d'abri au personnel de soutien (marqueur, responsables du petit resto) et protégera différents équipements et instruments d'entretien utilisés pour la balle et le soccer.

CONSIDÉRANT que Mme Julie Boulet députée de Laviolette, a versé un montant de 4 000\$, en soutien à ce projet communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'adresser de sincères remerciements à madame Julie Boulet députée, pour sa généreuse contribution dans ce projet communautaire.

Adopté

Remerciements aux bénévoles pour la construction du resto-remise, réalisé à titre gracieux

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe et le Centre des loisirs local ont bénéficié, à titre gracieux, des services de nombreux bénévoles qui ont prêté main forte pour la préparation des fondations et l'assemblage du resto-remise au terrain de balle;

EN CONSÉQUENCE, Il est résolu à l'unanimité d'adresser de sincères remerciements à Messieurs Tommy Abel, Renald Trépanier, Martin Styger, Anthony Trudel, Denis Bordeleau, Francis Allaire, Sylvain Bouvilliers, Gilles Cauchon, Réal Côté et Claude Thiffault, qui ont généreusement donné de leur temps pour la préparation des fondations et l'érection du resto-remise au terrain de balle.

Adopté

□ **Appui financier** au montant de 150 \$ à l'Organisme de Participation des parents (OPP) de l'école Primadel, pour la réalisation de la Fête au village, édition 2012 et prêt gratuit des tables et des chaises.

• **Demande à Telus** pour l'utilisation d'un numéro de téléphone confidentiel, d'usage interne, pour les pompiers du service incendie de St-Adelphe.

SÉANCE PUBLIQUE M.R.C. MÉKINAC

La prochaine séance publique de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le mercredi 15 février 2012.
Cordiale bienvenue aux intéressés!

OUVERTURE DES SOUMISSIONS LE 9 JANVIER 2012, VENTE DU CAMION CHEVROLET 1973

Gaston Buisson : 1 600 \$

Pièces d'autos St-Tite inc.: 1 555 \$

BILAN 2011 DE L'OPÉRATION NEZ ROUGE MÉKINAC

La 28^e édition de l'Opération Nez Rouge s'est terminée le 1^{er} janvier au matin.

Il s'agissait de la 15^e édition pour la région Mékinac. La Fondation Jeunesse Mékinac en est le maître d'œuvre. Du 2 au 31 décembre, quelques 188 accompagnements ont été effectués comparativement à 151 l'an passé.

Plus de 186 bénévoles ont mis la main à la pâte cette année, tant sur la route que dans les locaux. Plus de 45 automobiles ont été réquisitionnées par l'opération et plus de 6 600 km ont été parcourus. Un merci très spécial à messieurs Réjean et Marc Douville du Garage DV Auto pour le prêt d'un véhicule pour le transport de la mascotte durant le temps de l'opération.

Les commanditaires majeurs, la Société de l'assurance automobile du Québec et Desjardins Assurances générales ont permis, grâce à leur financement, le fonctionnement des centrales. Les pourboires ainsi qu'une partie des commandites et des sommes amassées seront versés à des organisations jeunesse, soit une somme d'environ 5 000 \$. Merci également aux Chevaliers de Colomb conseil 2242 de St-Tite qui ont fourni gratuitement le local.

Monsieur Bernard Tompson, maire de la municipalité de Hérouxville, a agi à titre de président d'honneur d'Opération Nez Rouge 2011. Ce dernier a assumé avec brio cette tâche honorifique. Il a réussi à se libérer pour participer à différentes prestations pour remercier les gens de leur générosité en donnant du temps à Opération Nez Rouge 2011. Les commerçants du territoire de Mékinac ont largement contribué au succès de cette activité. Près d'une vingtaine de commerces ont fait un don de 100 \$ et plus. Également, les élèves de 5^e secondaire et de pré-dep de l'école secondaire Paul-Le Jeune ont été rencontrés afin de les sensibiliser aux dangers de conduire avec les facultés affaiblies dans le cadre de la tournée « Party sans Déraper ».

Plusieurs bénévoles ont donné une ou plusieurs soirées de leur temps pour assurer un retour à la maison en toute sécurité aux personnes qui ont fait un peu trop la fête. J'adresse un merci spécial à ces femmes et hommes qui ont consacré du temps à l'organisation. Une trentaine de ces personnes ont offert plus d'une soirée. Le Relais de la Station a remporté le concours des tenanciers 2011. L'opération récompense l'établissement où il y a eu le plus de accompagnements et qui demeure le meilleur ambassadeur de Nez Rouge. Une mention d'honneur a aussi été décernée au Resto-Bar Le Brinadon inc., Bar Le Contour, Brasserie 500 et la Brasserie À La Fût.

Pour terminer, je manifeste toute mon admiration aux membres du comité pour le travail consacré à l'Opération Nez Rouge et je les remercie pour leur disponibilité et leur dévouement. Je vous les présente avec plaisir: mesdames Michelle Marchand, Jocelyne Marchand, Nicole Marchand, Ginette Moreau, Nathalie Rompré, Diane Rae et Lisette Tessier-Cloutier, messieurs, Michel D-Baril, Yves Paquin, Léonce Proteau et Jean-Guy Trépanier. Bienvenue à d'autres qui veulent s'impliquer.

Plusieurs personnes ont également apporté un soutien important à l'organisation: madame Pierrette Damphousse, messieurs Grégoire Allaire et Samuel Baril. Plusieurs organismes ont aussi participé au succès: la Sûreté du Québec, la chaîne de pharmacie Jean-Coutu et les Chevaliers de Colomb de Saint-Tite par le prêt d'un local. Merci également à tous les restaurants et commerçants du territoire Mékinac qui ont aidé de près et de loin à la tenue des soirées d'opération et à la réalisation des activités 2011. Merci enfin à la firme de comptables agréés Dessureault Lemire Désaulniers Gélinais & Lanouette pour l'audition des états financiers de l'ONR.

À tous et à chacun, merci! Santé, bonheur et prospérité en ce début de la nouvelle année!

Gaétan Thiffault, coordonnateur 2011

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ET DE CHIENNES

Le secrétariat municipal avise les propriétaires de chiens/ennes qu'il procède présentement à la mise à jour du dénombrement des chien(enne)s dans la municipalité. Pour faciliter ce travail de recensement, les citoyens sont priés de rapporter tous changements dans le nombre de chiens possédés et que les nouveaux propriétaires en informent le bureau municipal au 418 322-5721, si ce n'est déjà fait.

Merci de votre collaboration.

CONCERT HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES À SAINTE-THÈCLE

Invitation à toute la population au concert présenté par la chorale Le Choeur de la Paix, les musiciens de la Relève Musicale et leur directeur M. Raynald Lavoie, le dimanche 29 janvier à 13h30, à l'église de Sainte-Thècle.

Ce concert se veut aussi le prolongement du temps des fêtes!

Au programme: pièces musicales, répertoire de Noël et autres avec Jean-Philippe Lavoie, flûtiste et ténor, Alexanne Trudelle-Caron, violoniste et Jean-François Mailloux, organiste et ténor.

Dans une atmosphère festive, ce sera l'occasion de souligner tout particulièrement le dévouement des membres de notre chorale paroissiale et de célébrer notre reconnaissance envers toutes les personnes bénévoles impliquées dans les différents comités et activités diverses au service de notre paroisse.

De nombreux prix de présence seront tirés au sort. Prix d'entrée: dons volontaires.

Pour info : 418 289-2022.

CENDRE JETÉE ET RAMONAGE

CENDRE

Pour se débarrasser des cendres de poêle, il faut s'assurer qu'elles sont bien refroidies avant de les déposer aux vidanges.

Une fois bien refroidies, il est recommandé de les mettre dans des sacs de plastique bien scellés et assez épais pour qu'il n'y ait pas de rupture

RAMONAGE: Les entreprises Gélinas offrent le service de ramonage, d'installation, de réparation et d'inspection des cheminées.

On peut rejoindre monsieur Mario Gélinas au 819 539-5881 ou pagette 819 372-3668.

JOUR DE TOMBÉE POUR LES COMMUNIQUÉS À PUBLIER

Les associations et organismes du milieu qui désirent faire paraître un communiqué d'intérêt public dans Le Reflet municipal, ont jusqu'au 15 de chaque mois pour remettre l'article à publier.

Cette date permet de faciliter la mise en page dans les meilleurs délais en vue de l'impression qui se fait à l'extérieur. Merci!

PENSÉE DU MOIS

Notre futur sera le produit de nos peurs, de notre espoir ou de nos haines.

Albert Einstein

VŒUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS!

Nos meilleurs vœux à quelques résidents et résidentes qui célèbrent un Anniversaire de naissance en février. Heureux Anniversaire!

1^{er} février : Alma Bureau-Gagnon

1^{er} février : Yvette Angers

2 février : Rose-Blanche Gagnon

16 février : Raymond Lafontaine

22 février : Jean-Louis Vandal

28 février : Jean-Guy Delisle

29 février : Suzette Bureau

NOEL DU PAUVRE 2011

La Coop Univert et moi-même tenons à remercier tous les donateurs qui ont participé à embellir le temps des fêtes de nos gens, qui étaient dans le besoin cette année.

Grâce à vos dons nous avons amassé 164,00 \$ dans la boîte installée à la Coop. Puisque cette entreprise donnait un montant égal à celui amassé, nous avons remis la somme de 328,00 \$ à la fabrique, comme dans les années passées.

Sur cette belle participation nous vous souhaitons une année remplie de bonheur et de paix et nous vous disons à l'an prochain. Merci.

Carole Carbonneau, COOP Univert

COURS DE YOGA

Le yoga s'actualise afin de permettre de prendre soin de soi. On y arrive tout en douceur avec la détente, le mouvement des postures, la méditation et surtout l'importance de la conscience du souffle dans notre vie.

L'inscription se fera à St-Stanislas, le mercredi 29 février de 19h à 20h30.

Coût 120 \$ pour 11 cours.

Particularités : Couverture et petit coussin.

Pour de plus amples informations, Annie St-Onge 418 328-4072

CALENDRIER DÉCHETS DOMESTIQUES ET RÉCUPÉRATION

Prendre note que les prochaines journées pour l'enlèvement des ordures ménagères seront les **JEUDIS 2 février, 16 février et 1^{er} mars 2012**.

Pour la récupération des matières recyclables : les **JEUDIS 9 février et 23 février**.

COLLECTE: Lors des collectes, le bac de récupération et celui servant aux résidus domestiques seront placés poignées de manipulation vers la résidence et non du côté de la rue. Merci!

IMPORTANT

Pour la collecte des vidanges ou de la récupération, les citoyens ont l'obligation d'utiliser un bac roulant de 240 litres ou de 360 litres compatible avec le système de levage du camion transporteur.

Les vidanges mises dans un autre contenant ou dans des sacs ne seront plus ramassées.

BIBLIOTHÈQUE

Bonjour à tous!

En cette nouvelle année, nous avons renouvelé nos abonnements de périodiques et voici quelques nouveautés que vous retrouverez sur les tablettes :

La maison du 21^e siècle;

Rénovation bricolage;

Coup de pouce;

Châtelaine;

Elle Québec;

Québec Science;

Géo plein air;

Sentier Chasse-Pêche.

Voici les nouveautés du mois :

Félicité tome 1 : Le pasteur et la brebis de Jean-Pierre Charland.

Forêt et société en Mauricie;

Le prince de la brume de Carlos Ruiz Zafon.

Betty de Arnaldur Indridason;

La serveuse du café Cherrier de Yves Beauchemin.

De plus, nous avons effectué un échange de livres et plus de 400 nouveaux livres sont maintenant disponibles.

Heures d'ouverture : Mardi de 18h à 20h30 et Jeudi de 8h à 11h.

Bonne lecture!

Roman Pokorski, bibliothécaire

PERMIS DE COLPORTEUR

Il arrive qu'un colporteur (commerçant itinérant) obtienne une autorisation à exercer sur notre territoire (permis de colporter), mais dans ce cas, il doit répondre préalablement aux conditions énumérées à l'intérieur du règlement no 2007-240 en vigueur dans notre municipalité.

Pour obtenir un permis, un colporteur doit avoir acquitté son permis au coût de 200 \$, fourni une copie du certificat délivré par l'Office de protection du consommateur; fourni une copie des statuts constitutifs de la compagnie, fourni son nom ou le nom de la société qu'il représente, etc.

SOYEZ AVISÉ QUE: Le fait d'être en possession d'un permis municipal **ne signifie pas** que le commerçant itinérant est mandaté pour vendre des produits ou offrir des services **au nom** de la municipalité.

Il se peut même que des vendeurs itinérants, en montrant le permis municipal obtenu, donnent l'impression d'agir au nom de la municipalité, ce qui n'est pas le cas.

IMPORTANT : En aucune façon, la délivrance d'un permis n'engage la municipalité, ni la personne qui émet le permis, à cautionner ou à reconnaître le produit proposé, les objets ou les services offerts à la population. Il revient à chacun de juger de la pertinence d'acheter ou de défrayer les coûts pour un service offert par un vendeur itinérant.

À noter que si la Municipalité envoie des représentants itinérants en son nom, pour un service ou un produit quelconque, elle en informera à l'avance ses citoyens. Merci de votre attention.

Daniel Bacon, Directeur général

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 6 février 2012, à 20h00.

Bienvenue aux personnes intéressées.

DÉVOILEMENT DE L'EXPOSITION DES TABLEAUX 100^e FILLES DE JÉSUS

C'est le 8 janvier 2012 à l'église locale, que la Société d'histoire de St-Adelphe procédait au dévoilement de l'exposition permanente des tableaux artistiques, rendant hommage aux religieuses Filles de Jésus. L'année 2010 marquait une étape importante dans l'histoire de notre paroisse. Durant cette année festive, nous avons célébré des anniversaires marquants dont le 125^e de l'Érection canonique et le 100^e de l'arrivée des Religieuses Filles de Jésus.

Dans les activités préparatoires aux célébrations du 100^e des religieuses, un projet original fut lancé par le responsable du comité dédié à cet événement, monsieur Jacques Thiffault.

En effet, pourquoi ne pas faire appel à des artistes de chez nous pour immortaliser l'apport des Sœurs dans notre milieu. C'est ainsi qu'une quinzaine d'artistes-peintres se mettaient à l'œuvre dès 2009 pour créer des peintures ayant comme thème : *Les Religieuses Filles de Jésus dans la vie de tous les jours.*

Les tableaux artistiques devaient faire l'objet en 2009 et 2010 d'au moins deux expositions dans le cadre des grandes célébrations à venir. Nous avons pu alors compter sur le talent des personnes suivantes auxquelles nous ajoutons le titre de leur œuvre thématique :

Christiane Guimond réalisait : *Le couvent de Saint-Adelphe.*

Le retour à la ferme ancestrale pour Sœur Marie-Saint-Bernard fut peint par Lynda Bureau.

Le retour à l'école en septembre était réalisé par Claire Mainville.

On vit aussi une *Prestation des vœux perpétuels chez les religieuses* de Maryse Baillargeon.

Colette Laquerre choisit pour sa part *Une prière à la croix de chemin du rang.*

On a pu apprécier aussi *Des religieuses à la sortie du vieux pont couvert*, de Ghyslaine Plourde.

Heidi Fugère nous proposa une scène pastorale intitulée *Le Seigneur est mon Berger.*

Un jour de lavage au couvent fut réalisé par Jacqueline Auger-Thiffault.

En marche vers l'église était un autre tableau d'importance, œuvre de Lise Hamelin.

Une visite à la maison paternelle au temps des Fêtes inspira madame Rita Bédard-Germain.

Lisette Lafontaine choisit pour sa part *Griseries des joies de l'hiver* chez les Filles de Jésus.

Manon Bureau réalisa *Une petite école d'autrefois avec la pompe à eau*, scène hivernale.

Le même thème fut choisi par Diane L'Espérance qui a peint, *L'intérieur d'une petite école d'autrefois.*

Patinage et plaisirs d'hiver chez les Filles de Jésus était le thème abordé par Annette Condé.

S'ajoutait d'autre part un tableau anonyme réalisé au crayon et intitulé *Départ de Sr Marie-Bernard pour une nouvelle obéissance.*

Pour terminer, un dernier tableau à caractère religieux fut proposé dernièrement par Guylaine Boisvert ayant pour titre *En route vers la messe en traîneau à cheval* qui a été ajouté à la collection.

Chose importante à souligner, à la fin des festivités 2010, la plupart des artistes-peintres acceptaient de remettre gratuitement leur œuvre à l'église locale, permettant ainsi de rehausser notre patrimoine religieux et de mettre en valeur notre église.

Tous les tableaux rappelleront la présence active et continue de nos religieuses, présence qui a su transcender le temps. Ils permettront aussi d'esquisser un passé riche d'engagement, de dévouement et d'apostolat faits dans un esprit de foi, d'obéissance et de charité.

Il ne faut pas oublier, en terminant, que Saint-Adelphe a accueilli en 100 ans d'histoire, 112 Sœurs Filles de Jésus et que nos familles ont donné 19 religieuses à cette communauté. Les Filles de Jésus ont profondément marqué notre histoire et les œuvres que nous exposons se veulent un témoignage de reconnaissance pour ce qu'elles ont accompli.

Merci aux artistes-peintres et aux organisateurs de cet événement. Au nom des administrateurs de la Fabrique, des membres des différents comités qui s'impliquent à l'Église et des membres de la Société d'histoire de Saint-Adelphe, Meilleurs vœux de Santé, Bonheur et Réalisation de vos vœux les plus chers pour la Nouvelle Année 2012!

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES NATURELLES

L'Association des personnes aidantes naturelles de Mékinac invite ses membres à un «Brunch de l'amour» à l'occasion de la St-Valentin, le 14 février 2012, de 10h à midi au local 217, 301 rue St-Jacques à Ste-Thècle.

Les membres qui souhaitent participer à ce brunch sont priés de réserver au plus tard le 7 février au 418 289-1390.

Cordiale bienvenue!

FADOQ

40^e Anniversaire : Avec la venue du 40^e anniversaire de la FADOQ, nous sommes à la recherche de volontaires pour aider à organiser les activités pour cette journée.

Souper mensuel : Veuillez noter que le prochain souper du mois aura lieu le **VENDREDI 17 FÉVRIER 2012** et pour l'occasion, nous soulignerons la St-Valentin.

Journée Ainé-Avisé : Votre club FADOQ organise une journée Ainé-Avisé contre l'abus et la fraude, **LE 2 FÉVRIER** à la salle municipale de St-Adelphe, ouvert à tout le monde.

La séance débutera à 13h00; il y aura visionnement de vidéos et une discussion suivra le visionnement.

Thé, café et boissons gazeuses seront servis durant l'intermission. Le tout devrait se terminer vers 15:30h. On vous attend en grand nombre.

Journée pétanque-atout : Ste-Thècle organise une journée pétanque-atout le 2 février, s'il y a des personnes intéressées à jouer, laissez un message à votre C.A. local pour vous enregistrer; le coût est de 13 \$ diner inclus; une équipe de 5 joueurs est requise pour jouer. Une réponse est demandée avant le 25 janvier.

Me Hélène Samson : Le mardi 31 janvier, Mme SAMSON Notaire à St-Adelphe répondra à vos questions concernant les procurations, les testaments, les papiers légaux.

Whist militaire : Invitation aux gens pour un *WHIST MILITAIRE* qui aura lieu le **VENDREDI 2 MARS à 9h de l'avant-midi, à la salle municipale de St-Adelphe. Dîner et entrée : 10 \$**

Si vous êtes intéressé(e)s, donnez votre nom à un membre du conseil de la FADOQ. Bienvenue!

Jean-Guy Rodrigue, président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE COOP DE SOLIDARITÉ

Les membres sont cordialement invités à l'assemblée générale annuelle de la COOP DE SOLIDARITÉ qui aura lieu à l'hôtel de ville de Saint-Adelphe, le **MARDI 28 FÉVRIER 2012, à 19h30**, afin de prendre connaissance du rapport annuel contenant les états financiers, le rapport d'activités et autres renseignements.

En plus des questions pouvant être soumises lors de l'assemblée, vous aurez, en tant que membre, à procéder à l'élection de deux administrateurs.

Les membres sont priés d'y assister. Cordiale bienvenue.

Louis-Marc Trudel

CENTRE DES LOISIRS

Balade en voiture : Le Comité des loisirs tient à remercier toute la population d'avoir participé en si grand nombre aux activités tenues ; ce fut un grand succès.

Beaucoup de gens sont venus fraterniser, prendre une collation à l'intérieur comme à l'extérieur, autour d'un feu de joie.

Tout le monde a été enchanté par la beauté des maisons décorées durant la période des Fêtes !

Nous voudrions aussi remercier tout spécialement les personnes qui se sont jointes pour réaliser cette activité : Serge Jacob et Armin Zweifel (Gypsy Cob) ; ainsi que les pompiers qui ont représenté le service des incendies.

Merci également à Reynald Trépanier (camion et plate-forme avec musique), Jean-Guy Rodrigue (Père Noël), Don Bannister (photographe) et Jacqueline Jalbert (service de collation) pour leur générosité et pour nous avoir procuré du plaisir d'antan.

Enfin, Merci à la Municipalité de St-Adelphe pour le partenariat financier à ce grand événement du « St-Adelphe en lumières ».

Le centre des loisirs a, lors de cette soirée, dévoilé les noms des 4 gagnants/es du tirage d'un bon d'achat de 25 \$ dans un commerce reconnu de la municipalité pour les décorations de Noël : Il s'agit de Réjean Bureau, Gaston Asselin, Armand St-Amand et Paul-Émile Delisle. Félicitations ! Et merci à tous les participants.

Nouveau: Sentier de patinage dans le parc municipal. Allez profiter de ce plaisir d'hiver !

Tournoi de hockey bottines: À St-Adelphe, à inscrire à votre agenda, les 10, 11 et 12 février prochains. À ne pas manquer !

Line Lapointe, Comité des loisirs

BRUNCH CONFÉRENCE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Brunch : Le dimanche 26 février 2012, après la messe, à 11h30, la Société d'histoire de St-Adelphe tiendra un brunch-conférence à la salle municipale de St-Adelphe.

Coût: 10 \$

Invité: Monsieur Simon Rodrigue présentera une projection sur le thème:
La vie des bûcherons de chez nous.

On réserve auprès de madame Huguette Asselin au numéro 418 322-5370.

Cordiale bienvenue!

Cécile Plourde, présidente

GAI ÉCOUTE

Financés par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, les services de GAI ÉCOUTE s'adressent à toute la population québécoise en questionnement face à l'orientation sexuelle pour eux-mêmes ou leurs proches.

L'homophobie existe encore, l'homosexualité ou la diversité sexuelle demeurent des sujets tabous et le mieux-être de votre population, jeune ou moins jeune, nous tient à cœur.

Les coordonnées Internet de Gai Écoute sont www.gaiecoutte.org ou

www.facebook.com/gaiecoutte Nos téléphones sont sans frais 1 888 505-1010

Robert Laramée, directeur général

PROFITEZ DES PLAISIRS D'HIVER, PRÊT DE RAQUETTES À VALLÉE DE LA BATISCAN

Dans le cadre de la campagne *Plaisirs d'hiver* dont l'un des objectifs est de faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de pratiquer des activités physiques hivernales accessibles aux familles, un service de prêt de raquettes pour toute la famille a été mis sur pied à l'intention des résidents du territoire de la Vallée de la Batiscan.

Des enfants âgés de plus de trois ans jusqu'aux grands-parents, tous les résidents de Vallée de la Batiscan pourront emprunter des raquettes sur une période maximale de trois jours pour profiter des joies de l'hiver.

Quatre organismes ont accepté d'agir à titre de point de service afin d'offrir aux résidents du territoire des lieux accessibles pour emprunter les équipements gratuitement. Les emprunts se feront sur semaine et sur fin de semaine. Dans le secteur Mékinac, il sera possible de se procurer les raquettes au Club de ski Le Sillon du lundi au vendredi de 12 h 30 à 16 h et les fins de semaine de 10 h à 16 h en composant le 418 365-6967. Également, le Carrefour jeunesse emploi de Mékinac aura à sa disposition une quantité de raquettes qu'il sera possible d'emprunter du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 en composant le 418 365-7070. Pour le secteur des Chenaux, il faudra s'adresser à la SADC Vallée-de-la-Batiscan du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 418 328-4200 poste 231 ou au Carrefour jeunesse emploi Trois-Rivières/MRC des Chenaux du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 en composant le 418 362-3109.

Lors des emprunts, une pièce d'identité prouvant que vous résidez sur le territoire sera exigée et remise au retour des équipements. Il est suggéré de téléphoner avant de se rendre à l'un des points de service pour réserver les raquettes ou en vérifier la disponibilité. Le CSSS Vallée-de-la-Batiscan vous invite à profiter de cette belle opportunité pour découvrir ou redécouvrir un sport vous donnant accès à des *Plaisirs d'hiver*! Source : *Amélie Germain-Bergeron* 418 365-7556 poste 5617

REPLACEMENT DE FRIGO POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU

Hydro-Québec vous annonce avec plaisir la prolongation du Programme Remplacement de frigo pour les ménages à faible revenu dans les cinq régions où le programme est actuellement en cours.

Ce programme pourrait vous aider à réduire votre consommation d'énergie. Pour 75 \$, 95 \$ ou 120\$, Hydro-Québec vous offre de remplacer votre vieux réfrigérateur par un appareil homologué Energy Star.

Les ménages admissibles doivent payer selon le volume du frigo remplacé, (la somme de 75 \$ pour un 14 pieds cubes, 95 \$ pour un 16 pieds cubes, ou 120 \$ pour un 18 pieds cubes). Pour être remplacé, votre vieux réfrigérateur doit avoir été fabriqué avant 1996; être fonctionnel et branché. Pour participer au programme, communiquez avec le Service d'aide au consommateur au numéro 819 537-1414 ou au 1 877 937-1414.

Au moment de vous inscrire, ayez en main: votre facture d'électricité la plus récente; une preuve du revenu du ménage (avis de cotisation fédéral le plus récent ou carnet de réclamation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale le plus récent); le montant de la contribution requise selon le modèle choisi (argent comptant ou mandat poste seulement); les dimensions de votre réfrigérateur actuel (hauteur, largeur, profondeur); assurez-vous également de connaître les dimensions où ira votre nouveau réfrigérateur afin qu'il puisse être installé. L'organisme réglera avec vous le contrat d'achat et vous donnera toute l'information concernant la livraison de votre nouveau frigo.

Pour connaître tous les critères d'admissibilité, les dépliants et les fiches techniques sont disponibles au bureau du secrétariat municipal de Saint-Adelphe.